

COLETTE FALQUET

Avocat à la Cour

D.E.S DROIT PRIVE
SPECIALISTE EN DROIT DES PERSONNES
ET EN DROIT DES MESURES D'EXECUTION

Marie-Julie CANTIN

Avocat à la Cour

Dounia ESSAFI

Avocat à la Cour

Monsieur André LABORIE

2 rue de la Forge

31650 SAINT ORENS

Toulouse, le 15 Février 2013

Palais : 123

N.REF.

LABORIE / DIVERS

0120037

CF./ /MF.

V. REF

Cher Monsieur,

Ainsi que je vous l'indiquais au tout début de notre premier entretien, j'ai accepté la mission qui m'étais confiée au titre de l'aide juridictionnelle, sous réserve de mes observations et sous réserve des chances de succès que je pourrais déceler, par rapport à la finalité de l'action que vous souhaitiez entreprendre, à savoir l'annulation de l'adjudication.

Vous trouverez ci-joint le tableau chronologique que j'ai établi, une note reprenant mes observations sur la ou les procédures de saisie immobilière diligentées à votre rencontre et à l'encontre de votre épouse et à titre indicatif, quelques arrêts de la Cour de Cassation.

Vos chances d'aboutir à l'annulation sont quasiment nulles.

J'ai suggéré, in fine de ma note, d'autres actions qui peuvent peut-être pour vous, envisageables, mais en tout cas, elles dépassent le cadre de ma mission.

Bien entendu, je reste à votre disposition si vous souhaitez que nous ayons un entretien au sujet de mes observations.

Vous pouvez également m'adresser les vôtres, mais je considère que je les ai déjà largement compulsées.

Comme j'avais pu vous l'indiquer, les procédures annexes que vous avez déjà diligentées me paraissent pour la plupart, hors sujet, eu égard à la procédure de saisie immobilière stricto sensu.

Pour le cas de découverte d'éléments nouveaux, je vous renouvelle que je reste à votre disposition.

J'adresse copie de la présente, sans les annexes, à Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Je vous prie de recevoir, Cher Monsieur, mes sincères salutations.

C. FALQUET